

pas partie essentielle de l'assurance-vie; que l'existence des bonus ou profits est une sorte d'accident, la rectification d'une erreur, la restitution en nature d'un paiement, qu'on n'avait pas eu l'intention de percevoir.

Personne ne niera qu'un grand changement s'est produit dans la manière d'envisager la question. La compétition commença de bonne heure à produire un effet évident sur le système de déclaration et de répartition des profits. Beaucoup des compagnies qui commencent à apparaître après l'Equitable, étaient des compagnies propriétaires, car ce qui était arrivé avait montré qu'il y avait, dans l'assurance-vie, des possibilités de profit pour les actionnaires. Ceux-ci comptaient sur une proportion équitable du surplus établie de temps en temps, comme compensation de l'argent placé pour l'établissement de la compagnie.

Ces remboursements devinrent des profits dans le sens absolu du mot et furent admis assez franchement comme tels.

En ce qui concerne le public assureur il est probable que le paiement de bonus en espèces ou l'augmentation du montant d'une police par les profits déclarés, devint un incident bien accueilli, et la perspective de son retour ajoutait un nouvel intérêt à la police que l'on considérait comme valant bien le paiement d'une marge en plus de ce qui était nécessaire pour subvenir au risque réel et aux dépenses encourues. Ainsi l'opinion courante eut probablement une tendance à causer la continuation du système.

Le système actuel a ainsi pour origine quelque chose qui en était bien différent.

Les compagnies en sont maintenant arrivées à pourvoir à deux classes de bénéfice. Elles chargent une prime additionnelle, qui n'est pas nécessaire à l'exécution du contrat primaire, mais qui est perçue dans le but exprès de l'utiliser de manière à obtenir pour les assurés quelque chose de plus que ce qui est prévu par le contrat. Ce quelque chose n'est pas fixe, mais varie avec la bonne fortune de chaque compagnie.

Président Canadien de la American Passenger Agent Association

M. George T. Bell, agent général du Grand Trunk Railway, à Montréal, a été nommé à l'unanimité président de la American Association of General Passenger & Ticket Agents, à la convention qui

a eu lieu à King Edward. Un grand nombre de membres de l'Association parlèrent chaudement en faveur de cette nomination, disant que M. Bell était un homme dont le nom était bien connu de presque tous les agents de chemins de fer, sur le continent. M. S. G. Hatch, G. P. A. du chemin de fer Illinois, fut élu vice-président et M. C. N. Burt, du chemin de fer Boston & Maine, fut réélu secrétaire. La ville de Toledo, Ohio, fut choisie pour la prochaine assemblée.

Plusieurs ouvrages furent lus pendant la session du matin et de bonne heure; l'après-midi. L'ouvrage concernant les changements dans les taux de passages pour les enfants, qui ont le droit d'après leur âge à un taux de demi-place, fut laissé de côté, car il fut trouvé que divers états américains avaient fait des lois différentes à ce sujet et, à l'ajournement de l'assemblée, les membres furent les invités du Royal Yacht Club qui leur offrit un Five O'clock Tea, au Club. Le soir, les dames se rendirent au théâtre Shea's et tout le monde partit par un

train spécial du Grand Trunk Railway à minuit, pour une excursion dans les Muskoka, Cobalt et Temagami.

TOUR DU MONDE.—Journal des voyages et des voyageurs. Sommaire du No 38 (19 septembre 1908).

10 La découverte des sources du Centre Africain, par le Commandant Lantant.

20 A travers le monde: A Kimberley la ville du diamant, par Lothar Loewenbach.—Dans le monde du travail: L'aéroplane de Wilbur Wright, et les services pratiques qu'on en peut attendre. Parmi les humaines: Conflits entre Nègres et Blancs aux Etats-Unis. Questions politiques et diplomatiques: Le Japon se plaint des armements maritimes et militaires.—Il a soif de calme et de repos.—L'expansion coloniale: L'industrie du sel en Tunisie.—Livres et cartes.—Mouvement géographique et colonial.

Abonnements—France: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale: Un an 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro: 50 centimes. Bureaux de la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint Germain, Paris.

Inventions nouvelles

MM. MARION & MARION, solliciteurs de brevets, Montréal, Canada, et Washington, E.U., fournissent la liste suivante de brevets Canadiens et Américains récemment obtenus par leur entremise.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

- Nos CANADA
- 114116—Louis Augustin, St-Hyacinthe, Qué. Machine à river.
- 114118—J. Fraser et C. Jumeaux, Auckland, Nouvelle Zélande. Appareil indicateur de déviations dans la course des vaisseaux.
- 114164—Joseph Oct. Brousseau, North Hatley, Qué. Chasse-d'eau pour cabinets d'aisances.
- 114185—Adolphe Ruel, Forget, Sable. Charrue multiple.
- 114228—Federico V. Tescarf, Ariano Polesine, Italie. Méthode et appareil d'emploi des charrues.
- Nos ETATS-UNIS
- 899233—Laurence Rupp, Brooklyn, N.Y. E.-U. Machine à écharner.

JOURNAL DE LA JEUNESSE — Sommaire de la 1868e livraison (19 septembre 1908).—Cambricole, par Pierre Macle. Ce qu'on possède de radium dans le monde.—Une merveille longtemps ignorée de la planète Saturne.—La vitesse de la hauteur des bateaux à voiles.—La pupille de la grenadière, par H. de Charlieu.—L'origine des pianos, par H. Heinecke.

Abonnements—France. Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro: 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard Saint Germain, 79, Paris.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU COMMERCE CONTRE L'INGENIE

Bureau Principal: 151 rue GILQUARD, St-Hyacinthe

Actif Dépasant \$120,000.00

Cette Compagnie n'assume que des risques commerciaux dans les villages, et opère sur des bases strictement mutuelles. C'est pourquoi tous les marchands et commerçants de cette Province doivent bénéficier de ses avantages.

T. A. ST GERMAIN, Sec.-Gérant

POURQUOI DOIT-ON S'ASSURER DANS

La Sauvegarde

10 **PARCE QUE** Ses taux sont aussi avantagés que ceux de n'importe quelle compagnie.

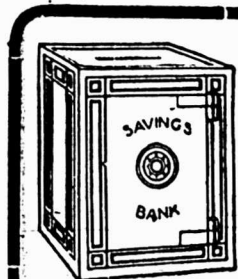
20 **PARCE QUE** Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.

30 **PARCE QUE** Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.

40 **PARCE QUE** La rapidité et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.

50 **PARCE QUE** Par dessus tout, elle est une compagnie canadienne française et que ses capitaux restent dans la province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège social: 7 PLACE D'ARMES, MONTRÉAL.



ASSURANCE INDUSTRIELLE

Notre Nouveau Contrat à Salaire et à Commission pour agents, offre une occasion splendide pour un petit nombre supplémentaire d'hommes stables, énergiques et habitués à gagner un salaire substantiel.

THE UNION LIFE ASSURANCE COMPANY.

Bureau Principal—TORONTO—H. POLLMAN EVANS, Président. Bureaux dans 34 Districts entre Halifax et Vancouver. La seule Compagnie dont on puisse obtenir la Police de Banque d'Epargne, la Police Industrielle la plus libérale.

